



# CHARTRE SOCIALE EUROPEENNE

## PRISE DE POSITION DE LA SECTION SUISSE D'AMNESTY INTERNATIONAL

Berne, 14 septembre 2009

### UNE NOUVELLE LISTE GRISE ?

Quelle est la « liste grise » qui réunit Monaco, le Liechtenstein, Saint Marin et la Suisse ? Le secret bancaire ? Non, il s'agit simplement des quatre États membres du Conseil de l'Europe qui campent fermement sur leurs positions et refusent de ratifier la Charte sociale européenne. Cette position de refus est d'autant plus regrettable venant de la Suisse qu'elle assurera, dès la mi-novembre, la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Elle qui a toujours fait partie du peloton de tête des nations en termes de protection et de promotion des droits humains, se trouve aujourd'hui de plus en plus souvent à l'écart et perd ainsi sa crédibilité.

Il y a vraiment quelque chose d'incohérent entre les déclarations de la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey qui annonce que la présidence suisse du Conseil de l'Europe fera de la protection des droits humains et de la promotion de la démocratie et de l'État de droit les fers de lance de sa présidence et l'obstination de notre pays à ne pas vouloir reconnaître les droits économiques sociaux et culturels ancrés dans la Charte sociale

« Pro Charte Sociale », une coalition de plus de 60 organisations s'est fixé pour but de faire sortir notre pays de cette liste grise aussi rapidement que possible. Il est plus que temps que les droits économiques et sociaux soient placés sur pied d'égalité avec les droits civils et politiques ; une intervention parlementaire devrait être déposée cet automne pour demander au Conseil fédéral de mettre en route le processus de ratification de la Charte sociale révisée.

Vous en apprendrez plus sur la Charte sociale européenne et sur les arguments en faveur de sa ratification sur [www.sozialcharta.ch](http://www.sozialcharta.ch)